

La commune est concernée par des risques d'inondations et géologiques. Ces risques sont localisés sur le plan n°2.

Le droit de préemption urbain est en vigueur sur les zones U et AU du PLU

Les zones du PLU

- A** Zone agricole
- AUa1** Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat (avec sous secteurs Au1 et Au2)
- AUj** Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation à vocation d'activités
- N** Zone naturelle
- NL** Zone naturelle de loisirs
- Nd** Zone naturelle dédiée à la déchetterie
- NF** Zone naturelle d'activités forestières
- Us** Zone urbaine à typologie urbaine ancienne
- Ub** Zone urbaine de première périphérie
- Ue** Zone urbaine à vocation d'équipements
- Uj** Zone urbaine à vocation d'activités (avec sous secteurs Uja)

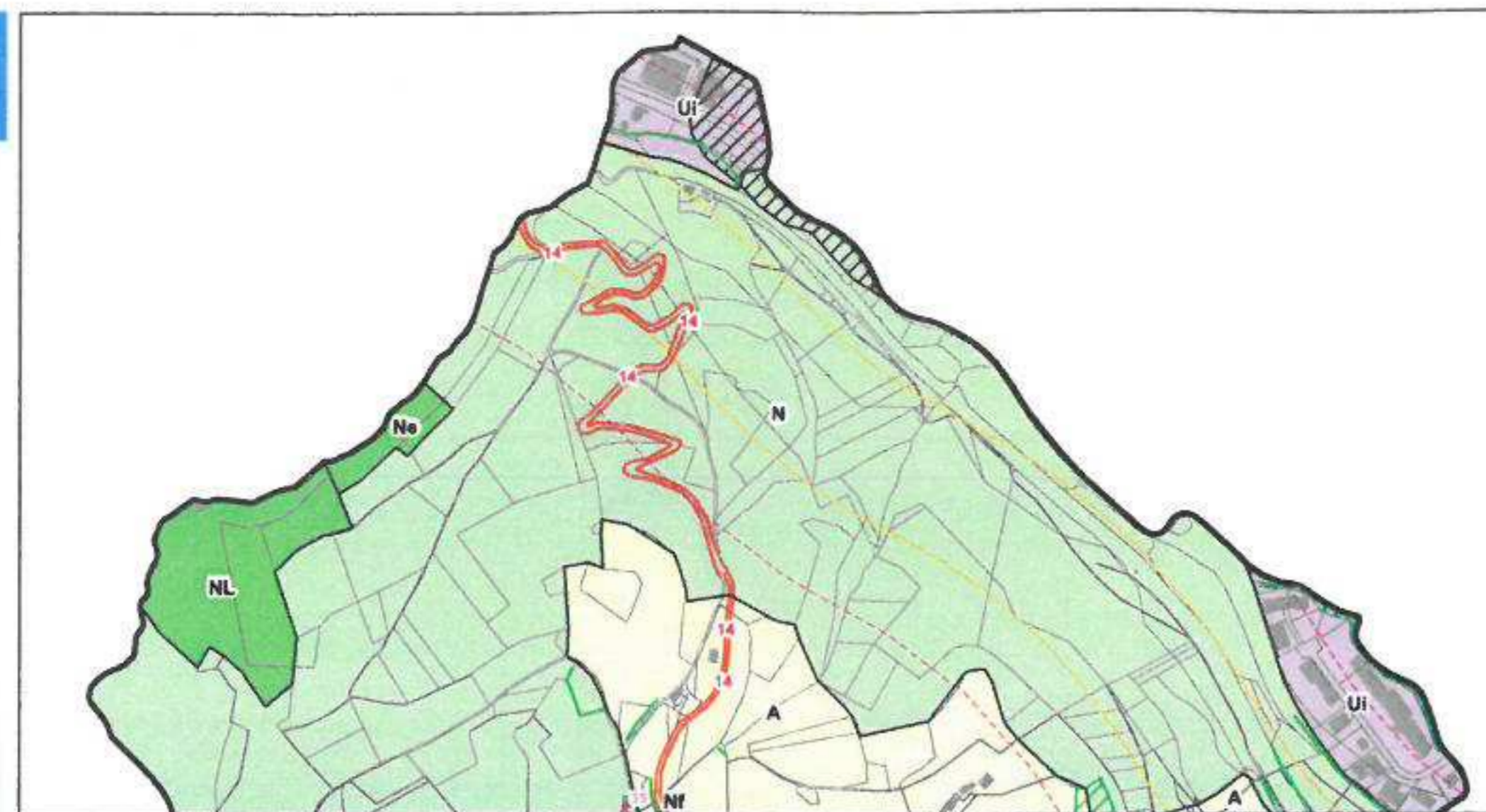
Éléments remarquables du paysage

- Corridor écologique à maintenir, à renforcer et/ou à reconstituer
- Haie ou alignement
- Élément remarquable bâti
- Espace Bois Classé
- Zone humide

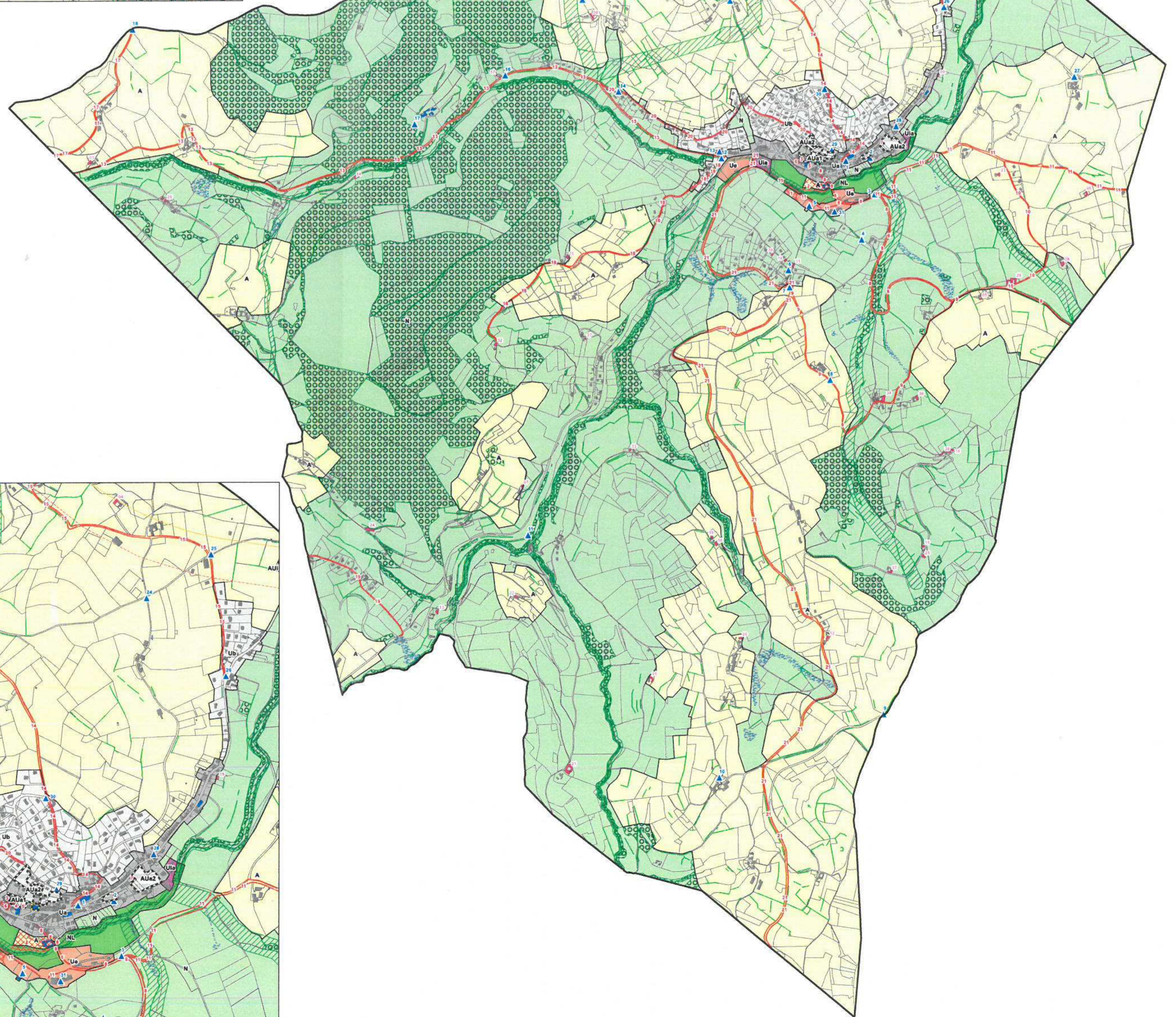
Autres éléments

- Emplacement réservé
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Zone de bruit
- Marge de recul des constructions
- Zone de danger de la société Gerfor
- Servitude de projet, article L123.2b du code de l'urbanisme imposant la réalisation de 10 logements sociaux au minimum.
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation et à l'article L.123.15 II 4° du code de l'urbanisme

N°	Désignation	Surface
EP1	Extension du cimetière	2402 m²
EP2	Extension de la zone de loisir	7302 m²
EP3	Création d'un espace public en lien avec la zone AU	123 m²
EP4	Création d'un espace public en lien avec la zone AU	55 m²
EP5	Création d'un espace public en lien avec la zone AU	140 m²
EP6	Équipement public en lien avec l'école	440 m²
EP7	Stationnement et espace public	143 m²
EP8	Élargissement de la VC4 Du bourg à la limite de commune d'ANCY	largeur 5m
EP9	Élargissement de la VC17	largeur 5m
EP10	Élargissement de la VC18	largeur 5m
EP11	Élargissement de la CD 633	largeur 5m
EP12	Sécurisation du carrefour	220 m²
EP13	Élargissement de la VC 2 du CD 27 à la limite de commune	largeur 5m
EP14	Élargissement de la VC 8 de l'église au bourg à la limite de parcelle	largeur 5m
EP15	Élargissement de la VC 23	largeur 5m
EP16	Accès zone d'activités des Tuillères	90 m²
EP17	Élargissement de la VC5	largeur 5m
EP18	Élargissement de la VC7	largeur 7m
EP19	Élargissement de la VC22	largeur 5m
EP20	Élargissement de la VC20	largeur 5m
EP21	Élargissement de la VC3	largeur 5m



Partie Nord au 1/7500



Zoom sur le centre au 1/5000

